

00515-FR

Anesthésie chez l'enfant et la préparation à l'opération

JAN YPERMAN ZIEKENHUIS

Jouw zorg
is onze zorg



Sommaire

Anesthésiste	4
Consultation préopératoire à l'hôpital	5
Préparation à l'opération	6
• Être à jeun	6
• Préparer votre enfant	7
L'opération est reportée	8
Un seul accompagnant	9
Anesthésie générale (narcose)	10
Anesthésie locale supplémentaire (anesthésie régionale)	10
Effets indésirables et complications possibles	11
Après l'opération	14
De retour dans le service	15
• Analgésie postopératoire	15
Suivi à domicile	16
Vous avez d'autres questions ?	17
 Formulaire de consentement à l'anesthésie	20

IMPORTANT

**Un seul
accompagnant
par enfant.**



Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Le Centre hospitalier Jan Yperman ASBL, ses médecins et ses collaborateurs déclinent toute responsabilité en cas d'erreurs ou d'omissions dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à communicatie@yperman.net.



**Vous avez encore des questions
après avoir lu cette brochure ?
Vous souhaitez consulter un
anesthésiste au préalable ?**

Contactez la polyclinique
préopératoire : **057 35 61 21**
(entre 8 h 30 et 18 h)

Anesthésie chez l'enfant et la préparation à l'opération

Votre enfant va bientôt subir une intervention ou un examen au cours duquel il sera placé sous anesthésie par un anesthésiste du Centre hospitalier Jan Yperman.

Cette brochure vous expliquera plus en détail l'anesthésie et les préparatifs nécessaires. Lisez attentivement cette brochure !



Important — Veuillez lire et remplir intégralement le formulaire de consentement figurant à la dernière page, le signer et apporter la brochure ou simplement la feuille le jour de votre admission.



L'anesthésiste

L'anesthésiste est un médecin spécialisé dans les différentes formes d'anesthésie, la gestion de la douleur et les soins intensifs pendant une intervention chirurgicale.

Que fait ce médecin ?

- Pendant l'anesthésie :
 - réprime la douleur et le stress pendant l'intervention
 - stabilise et contrôle les fonctions vitales (rythme cardiaque, tension artérielle, taux d'oxygène)
 - surveille la respiration (ou son soutien)
- Après l'anesthésie - en salle de réveil (recovery)
 - surveille le réveil de votre enfant



Un accompagnant par enfant est le bienvenu à l'hôpital, tant pendant la consultation que lors de l'intervention et des soins postopératoires.

Cela nous permet d'éviter une affluence inutile et de garantir la tranquillité de nos patients.

Suivez la route 79
jusqu'à la consultation
préopératoire (PREOP).



Consultation préopératoire

Quelques jours ou semaines avant l'opération de votre enfant, vous viendrez en consultation - avec l'enfant - à la **polyclinique préopératoire** (route 79) du Centre hospitalier Jan Yperman.

Lors de ce rendez-vous, nous évoquons...

- l'état de santé général de votre enfant et les spécificités importantes pour l'anesthésie
- les allergies éventuelles, les médicaments et le régime alimentaire
- toute opération antérieure et les réactions de votre enfant à l'anesthésie
- la taille et le poids de votre enfant
- plus d'informations sur les différentes formes d'anesthésie et d'analésie
- les dispositions à prendre pour être à jeun le jour de l'intervention

Lors de la consultation préopératoire, vous pouvez également poser des questions à l'anesthésiste. Après la consultation, vous et votre enfant rentrez chez vous. À la date d'admission convenue, vous et votre enfant revenez pour l'intervention.

Avant l'intervention, vous vous entretenez encore avec l'anesthésiste et nous vous demanderons votre accord pour l'anesthésie prévue et les éventuelles techniques d'analésie supplémentaires. En tant que représentant légal de votre enfant (père, mère ou tuteur), vous donnez votre accord en signant la dernière page de cette brochure.

N'oubliez donc pas d'apporter cette brochure le jour de l'admission.

Préparation à l'opération

Rester à jeun

À partir d'un certain moment avant l'intervention, votre enfant ne peut plus ni boire ni manger.

Pourquoi ?

Si des aliments sont présents dans l'estomac, votre enfant peut vomir pendant l'anesthésie. Le contenu de l'estomac risque alors de pénétrer dans les poumons.

Jusqu'à quand votre enfant peut-il manger et boire ?

- jusqu'à 6 h avant l'intervention :
 - manger (aliments solides) (le lait et les produits laitiers sont considérés comme des aliments solides)
- jusqu'à 4 h avant l'intervention
 - allaitement et biberon
- jusqu'à l'arrivée à l'hôpital :
 - Il est recommandé de boire des boissons claires lorsque vous avez soif = eau, jus de pomme, café et thé sans lait (le sucre est autorisé), boissons énergétiques et sodas



IMPORTANT !

Si votre enfant a mangé ou bu quelque chose après ces délais, dites-le au personnel infirmier. Il est possible que l'intervention soit reportée à une date ultérieure !





Préparer votre enfant

Parlez à votre enfant de ce qui va se passer. Laissez votre enfant traiter les informations calmement.

Sujets possibles ?

- la taille de l'hôpital et l'agitation qui y règne, les nombreuses personnes inconnues qui y travaillent et portent des vêtements et des chapeaux spéciaux
- la blouse d'opération et le bracelet portant le nom de votre enfant
- l'intervention elle-même
- le masque dans lequel votre enfant doit respirer pour être anesthésié

Avant l'opération...

- votre enfant enlève ses lunettes, lentilles, montres, bracelets, boucles d'oreilles et piercings (les piercings peuvent se déchirer et provoquer des brûlures !)
- votre enfant sera préparé de manière optimale à ce qui l'attend grâce à des photos et des histoires
- une personne vous accompagnera en salle d'opération
- votre enfant peut recevoir un sirop apaisant qui le fera somnoler



IMPORTANT !

**Ne laissez plus
votre enfant se
lever seul ensuite
(risque de chute)**

L'opération est reportée

L'opération est reportée si :

- votre enfant est malade (fièvre, toux avec mucosités, ne se sent pas bien)
- votre enfant a contracté une maladie infantile (moins de trois semaines avant l'admission)
- votre enfant a été en contact avec des maladies infantiles
- votre enfant a récemment été vacciné

Le jour de l'admission

Prenez la température de votre enfant : est-elle de 38 °C ou plus ?
Appelez immédiatement le service de pédiatrie de l'hôpital au 057 35 63 01 et signalez-le.

Un changement dans la dans l'état de santé de votre enfant (hospitalisation, maladie...) est survenu ?

Expliquez-le au personnel infirmier le jour de l'admission.
Si nécessaire, l'anesthésiste ou le pédiatre viendra.



Un seul accompagnant

Qui peut venir?

Dans la salle d'attente du bloc opératoire

Un seul accompagnant (parent ou tuteur) peut se rendre dans la salle d'attente du bloc opératoire. À ce stade, il y a encore un bref contact avec l'anesthésiste, juste avant l'induction de l'anesthésie. Le doudou préféré de votre enfant peut l'accompagner.

- Dire au revoir à son enfant lors d'une
 - intervention d'urgence
 - bébés de moins de 3 mois

En salle d'opération

En fonction de la nature de l'intervention, de l'âge de votre enfant et de la décision de l'anesthésiste, un accompagnant (parent ou tuteur) peut accompagner en salle d'opération. Une fois que l'anesthésiste aura mis votre enfant sous anesthésie (induction de l'anesthésie), vous quitterez la salle d'opération.

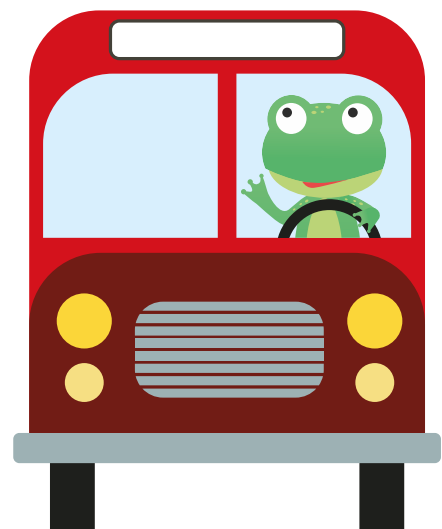
- Ne vous inquiétez pas si votre enfant..
 - s'agite, tourne les yeux
 - bat des bras et des jambes
 - tousse ou respire rapidement

Il s'agit de phénomènes normaux lors d'une anesthésie. Votre enfant lui-même ne s'en aperçoit pas : il n'est plus conscient à ce moment-là.

En salle de réveil – après l'intervention

Ici aussi, un accompagnant peut être présent.

Vous ne pouvez pas assister à l'opération de votre enfant !



Anesthésie générale (narcose)

Il existe deux façons d'endormir votre enfant : avec un masque ou par perfusion.
L'anesthésiste décide de la méthode à utiliser.

Masque

- votre enfant respire un mélange d'oxygène et de gaz anesthésiant jusqu'à ce qu'il s'endorme
- une fois endormi, il reçoit une perfusion

Injection (perfusion)

- votre enfant reçoit des médicaments par perfusion pour dormir



CONSEIL — La plupart des enfants n'aiment pas l'odeur du gaz anesthésiant. Dites à votre enfant qu'il peut souffler sur cette odeur.

Pour vérifier la respiration de votre enfant, nous plaçons souvent un tube dans sa trachée pendant qu'il dort. Votre enfant n'en remarque rien.

Nous nous efforçons constamment d'atténuer ou, si possible, d'éviter toute douleur. Pendant l'intervention, votre enfant recevra déjà des médicaments pour prévenir la douleur après l'opération.

Anesthésie locale supplémentaire (anesthésie régionale)

Lors de certaines interventions, une anesthésie locale supplémentaire est nécessaire. Une fois votre enfant endormi, il recevra une anesthésie péridurale / caudale. Cela engourdit les principaux nerfs qui transmettent la douleur. Votre enfant ne ressentira alors (presque) aucune douleur pendant les premières heures suivant l'intervention.

Complications et effets indésirables possibles

Malgré toutes les précautions, des complications et effets indésirables peuvent survenir lors de l'anesthésie. Ils sont souvent temporaires, mais un traitement supplémentaire est parfois nécessaire. Certains sont courants, d'autres sont très rares. La liste suivante énumère les complications et effets indésirables les plus courants.



Complications et effets indésirables possibles lors d'une **anesthésie générale**



Complications et effets indésirables possibles après une **péridurale**





Douleurs musculaires

En cas d'intervention chirurgicale urgente, où votre enfant n'est pas à jeun, nous lui administrons un relaxant musculaire. Les douleurs musculaires susceptibles de survenir ultérieurement disparaissent spontanément.



Réactions toxiques

Lorsque les anesthésiques locaux pénètrent dans la circulation sanguine, les effets suivants peuvent se produire : goût métallique, picotements autour de la bouche, somnolence, arythmie cardiaque, contractions et éventuellement perte de conscience.

Un traitement est généralement possible.



Lésions nerveuses

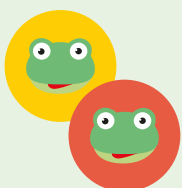
Une ponction accidentelle du nerf lors d'une péridurale ou d'un bloc nerveux peut, dans de rares cas, provoquer des lésions nerveuses. Les symptômes peuvent aller de picotements à la paralysie du membre, en passant par des troubles de la sensibilité cutanée.

En général, ces lésions nerveuses sont de nature temporaire et, dans de très rares cas, permanentes.



Lésions oculaires

Bien que l'anesthésiste veille à ce que rien ne puisse blesser les yeux pendant l'anesthésie (pommade protectrice pour les yeux et bandage des yeux), il est possible qu'une lésion superficielle ou douloureuse de l'œil (cornée) se produise. Ces lésions sont généralement temporaires et peuvent être traitées avec des gouttes ophtalmiques adaptées et/ou une pommade ophtalmique (en concertation avec l'ophtalmologue).



Hypersensibilité sévère (réactions allergiques)

Votre enfant peut, sans qu'on le sache, être allergique à des substances telles que les somnifères, les analgésiques, les relaxants musculaires, les antibiotiques, les liquides intraveineux ou le latex (caoutchouc) des gants utilisés pendant l'intervention chirurgicale.

Les réactions peuvent aller de problèmes bénins tels que des éruptions cutanées, de l'asthme ou une légère baisse de la tension artérielle à une réaction grave ou « choc anaphylactique ». Cela peut menacer le pronostic vital. L'anesthésiste mettra donc tout en œuvre pour arrêter les réactions allergiques et traiter leurs conséquences.



Ne plus se réveiller

Bien que la probabilité de décès soit très faible, elle n'est pas inexistante. L'anesthésiste choisira toujours l'option la plus sûre dans l'intérêt de l'enfant.





Après l'opération

Pendant l'opération, l'accompagnant (parent, tuteur) attend dans la chambre. Après l'opération, l'accompagnant peut se rendre en salle de réveil des enfants. Il s'agit d'un espace séparé dédié aux enfants en salle de réveil.

Les enfants qui se réveillent après une anesthésie peuvent...

- être agités. Votre présence calme peut les rassurer.
- être somnolents et nauséeux, voire vomir.

De retour dans le service

Après une opération, votre enfant peut...

- ... encore porter quelques tubes (sonde gastrique, perfusion...)
- ... être somnolent ou nauséux
- ... sembler pâle
- ... avoir soif. Demandez au personnel infirmier si votre enfant peut boire, ce qu'il peut boire et en quelle quantité
- ... avoir mal à la gorge. Le tube permettant la respiration pendant l'intervention en est la cause. La douleur/irritation disparaît après quelques jours.
- ... devoir passer la nuit à l'hôpital, alors qu'une hospitalisation de jour était prévue. Le médecin vous donnera des informations à ce sujet.

Après une opération, le médecin vient généralement vous voir. Prévoyez suffisamment de temps pour cela, car l'heure exacte est difficile à prévoir à l'avance.

Analésie postopératoire

Un bon traitement de la douleur accélère le rétablissement. Laissez votre enfant exprimer régulièrement l'intensité de la douleur qu'il ressent. Informez-en le personnel infirmier.

Avec votre enfant, consultez la fiche d'évaluation de la douleur suspendue au rail à messages afin d'évaluer l'intensité de la douleur : 0 indique une absence de douleur et 10 la pire douleur imaginable, une douleur insupportable.



Les accompagnants ne reçoivent pas de nourriture dans la chambre. Ne mangez pas devant votre enfant, il ne sera ainsi pas tenté de manger à son tour. **Des repas sont servis à la cafétéria de l'hôpital.**

Suivi à domicile

- Votre enfant peut se **sentir grincheux ou mal dans sa peau** les premiers jours. Cela peut être dû à l'intervention, à l'anesthésie ou à l'hospitalisation.
- Donnez à votre enfant le temps et le repos nécessaires pour se rétablir après l'opération.
- Les soins postopératoires dépendent du type d'intervention. Le médecin traitant vous donnera plus d'instructions à ce sujet.

Que faire à la maison ?

- **beaucoup se reposer pendant les premières 24 heures suivant l'opération**
- **manger des aliments faciles à digérer dès que c'est autorisé**
- **boire régulièrement**



Comment se déroule une opération ?
Scannez le code QR pour regarder la vidéo.



Nos médecins - anesthésistes



Pour consulter la liste de tous les médecins, rendez-vous sur : anesthesie.yperman.net

Quel est le coût de l'intervention ?

Rendez-vous au point d'information financier

Situé à côté du comptoir d'accueil, dans le hall d'entrée de l'hôpital. Ouvert de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

Sans rendez-vous

057 35 65 36 - facturatie@yperman.net

Utilisez l'outil de simulation

Calculez en ligne le coût estimé d'une intervention.



Scannez le code QR ou rendez-vous sur : yperman.net/simulateur



Contact

Secrétariat Consultation préopératoire

Heures d'ouverture :

Du lundi au vendredi : 8.30 h - 17.30 h

057 35 61 21

preop@yperman.net

Suivez la route 79

Plus d'informations sur : anesthesie.yperman.net

Adeptes du numérique ?
Scannez le QR code



Cette brochure d'information a été rédigée avec le plus grand soin. Elle contient des informations générales et est destinée à compléter l'entretien avec votre prestataire de soins. Jan Yperman Ziekenhuis vzw, nos médecins et nos collaborateurs ne peuvent être tenus responsables des erreurs, omissions ou inexactitudes contenues dans cette brochure.

Vous pouvez envoyer vos remarques et/ou suggestions à l'adresse communicatie@yperman.net

Jan Yperman Ziekenhuis vzw

Briekestraat 12, 8900 Ieper

info@yperman.net

057 35 35 35

www.yperman.net





Veillez apporter ce formulaire, dûment rempli et signé, le jour de l'intervention.

Formulaire de consentement à l'anesthésie (enfant)



ÉTIQUETTE PATIENT

Nom : _____

Date de naissance : ____ / ____ / ____

Je, soussigné(e) (inscrivez ici votre nom complet)

Adresse : _____

autorise l'anesthésiste à effectuer une anesthésie.

Je confirme que :

- j'ai reçu la brochure d'information « L'anesthésie chez les enfants (00515) » ;
- j'ai pris rendez-vous pour rencontrer un anesthésiste avant l'intervention, si je le souhaite ;
- je sais que, le jour de l'intervention, l'anesthésiste peut, pour des raisons médicales et en concertation avec moi, décider d'utiliser une autre technique d'anesthésie ;
- je sais qu'il est interdit à l'enfant de manger au moins 6 heures avant l'intervention. Il est recommandé de boire des liquides clairs selon la soif jusqu'à l'arrivée à l'hôpital ;
- je sais que les bijoux (par exemple, boucles d'oreilles, piercings, bracelets, etc.), les lunettes et les lentilles de contact doivent être retirés avant l'intervention ;
- je sais que l'intervention peut éventuellement être reportée à une autre date.

- je sais que je dois contacter le chirurgien ou le pédiatre si l'enfant a été gravement malade au cours des 14 jours précédant l'intervention ou s'il a eu plus de 38° de fièvre la veille de l'intervention.

+ Informations complémentaires pour les patients admis à l'hôpital de jour :

- À la sortie de l'hôpital, une personne adulte viendra chercher mon enfant et quelqu'un sera présent à la maison pendant les premières 24 heures.
- Après ma sortie de l'hôpital, j'ai la possibilité de contacter (par téléphone) mon médecin traitant ou l'hôpital.
- J'accepte de passer la nuit ou de prolonger mon séjour à l'hôpital si cela s'avère nécessaire pour des raisons médicales.
- Je ***donne/ne donne pas** l'autorisation de transmettre mes données médicales au médecin traitant ou à son/sa remplaçant(e). (***biffer la mention inutile**)

À REMPLIR PAR LE MÉDECIN

Technique d'anesthésie prévue

Technique antalgique

Date : ____ / ____ / ____ Heure : ____

- ☐ Anesthésie générale
- ☐ Bloc neuraxial
- ☐ Bloc nerveux périphérique
- ☐ Autres : _____

- ☐ **AICP**: Analgésie intraveineuse contrôlée par le patient
- ☐ **AECPP**: Analgésie épidurale contrôlée par le patient
- ☐ Analgésie discontinue par bloc nerveux périphérique
- ☐ **PCRA**: Analgésie régionale contrôlée par le patient administrée par cathéter au niveau du plexus
- ☐ _____

Nom/Signature du médecin :

Date : ____ / ____ / ____ + Heure¹ : ____

Je déclare donner cette autorisation en ma qualité de : (***cocher ce qui convient**)

Signature

- | | |
|--|---|
| ☐ patient | ☐ un enfant majeur |
| ☐ le représentant désigné par le patient ² | ☐ un parent |
| ☐ l'administrateur des biens de la personne ³ | ☐ un frère / une sœur majeur(e) |
| ☐ le partenaire cohabitant | ☐ un médecin ⁴ |

¹ Il faut indiquer l'heure en cas de soins intensifs administrés le jour de la procédure.

² Est en possession d'un mandat écrit.

³ Peut présenter une procuration du juge de paix.

⁴ En cas d'urgence ou en l'absence d'une des personnes précitées.